

## Phonologie, Master LFA Professeur : André THIBAULT

Semaine 13

Contenu du cours : Le statut phonologique des affriquées et des géminées.

### 1. Introduction

Aujourd'hui, nous allons aborder un certain nombre de problèmes phonologiques qui devront être illustrés partiellement par des exemples empruntés à des variétés de français non standard ainsi qu'à d'autres langues, car ces phénomènes ne sont pas toujours bien représentés en français central.

Nous allons d'abord traiter le cas de certains sons consonantiques dont l'articulation et le timbre changent pendant leur émission ; cela nous oblige à nous poser la question de savoir si nous avons affaire, du point de vue phonologique, à la réalisation phonétique d'un seul phonème, ou à la réalisation phonétique d'une suite de deux phonèmes.

### 2. Les affriquées

Commençons par les consonnes que l'on appelle les *affriquées*. Du point de vue phonétique, il s'agit de consonnes qui comportent une première étape occlusive, suivie d'une seconde étape constrictive, exactement au même point d'articulation. Le français standard ne connaît pas vraiment d'affriquées (sauf dans des mots d'emprunt et des onomatopées), contrairement à bien d'autres langues d'Europe :

- Espagnol : une seule affriquée, prépalatale et sourde.
  - [tʃ], dans *chorizo, coche, muchacho, leche*, etc. ;
- Anglais : deux affriquées prépalatales, l'une sourde et l'autre sonore.
  - [tʃ], dans *chip, bachelor, batch*, etc. ;
  - [dʒ], dans *jeans, angel, badge*, etc.
- Italien : deux affriquées prépalatales et deux alvéolaires (une sourde et une sonore).
  - [tʃ], dans *ciao, centro, facile*, etc. ;
  - [dʒ], dans *gioco, buongiorno, gentile*, etc. ;
  - [ts], dans *danza, Firenze, decadenza*, etc. ;
  - [dz], dans *zèro, zèbra, zòna*, etc.
- Allemand : deux affriquées sourdes, l'une alvéolaire et l'autre labiodentale.
  - [ts], dans *zahn, Arzt, Zoll, Zigarette, trotz*, etc. ;
  - [pf] dans *Pfennig, Pferd, Apfel, Kopf*, etc.
- Suisse alémanique : cf. ci-dessus, plus une post-vélaire ou uvulaire sourde.
  - [kχ], dans *Café-crème* [kχafekrem]
- Franco-québécois : deux alvéolaires (une sourde et une sonore).
  - [ts], dans *Thibault, tituber, constitutif, tiers*, etc. ;
  - [dz], dans *dur, conduire, Didier*, etc.

- Français des banlieues, des cités, et de certaines régions du sud de la France (en particulier Marseille) : deux prépalatales (une sourde et une sonore).
  - [tʃ], dans *culture*, *étui*, *un tiers*, *le tien*, *le quartier*, *un type*, etc. ; (même le [k] peut être touché : *culture* prononcé [tʃyl'tʃyʁ], *on est cuit* prononcé [ɔne'tʃti], etc.) ;
  - [dʒ], dans *dur*, *conduire*, *Didier*, etc.

Comment doit-on analyser ces sons, du point de vue de la phonologie ? Correspondent-ils à un phonème, ou à deux ? Pour répondre à cette question, il faut considérer un certain nombre de facteurs, dont la réalisation varient selon les langues considérées.

## 2.1. [tʃ] en espagnol

Prenons le premier exemple, celui du [tʃ] espagnol. On se demandera d'abord si les deux sons qui composent notre affriquée existent de façon indépendante, dans les mêmes contextes phonétiques, en espagnol. Pour ce qui est du [t], la réponse est affirmative : il existe bel et bien un son [t] en espagnol indépendamment d'un son [ʃ], autant à l'initiale qu'en position intervocalique. Ce n'est toutefois pas le cas du son [ʃ], qui n'a absolument aucune existence indépendante en espagnol : il n'existe que « collé » à [t], qu'il suit toujours.

À partir de là, deux interprétations sont possibles : [tʃ] serait en espagnol une variante combinatoire du phonème /t/, c'est-à-dire une façon de prononcer le phonème /t/ dans certains contextes phonétiques ; ou alors, [tʃ] serait tout simplement l'unique allophone d'un phonème /tʃ/, indépendant et indissociable. Comment départager les deux options ? Il faut étudier les contextes possibles dans lesquels apparaissent [t] et [tʃ]. En fait, on se rend compte que l'un et l'autre peuvent apparaître dans les mêmes contextes :

- À l'initiale, devant n'importe quelle voyelle :
  - *tal*, *tele*, *tigre*, *todo*, *tubo* ;
  - *chal*, *cheque*, *chico*, *choza*, *chulo*.
- À l'intervocalique, devant n'importe quelle voyelle :
  - *nata*, *chocolate*, *latir*, *moto*, *atún* ;
  - *lucha*, *coche*, *cochino*, *ocho*, *mocho*, *Nacho*, *pachulí*.

Non seulement l'entourage phonétique ne semble pas déterminer l'apparition de l'un des deux sons au détriment de l'autre, mais on observe même la possibilité de créer des paires minimales (*tal* et *chal* ; *moto* et *mocho*). On peut donc en conclure que [t] et [tʃ] correspondent respectivement à deux phonèmes bien distincts, /t/ et /tʃ/. L'apparition de [tʃ] n'est pas conditionnée par l'entourage phonétique, ce n'est pas une variante combinatoire de /t/ qui apparaîtrait automatiquement devant telle ou telle voyelle, ou dans telle ou telle position.

## 2.2. [t] + [ʃ] en français

Si l'on compare la situation avec les très rares cas d'affriquées en français, on découvre une situation tout à fait différente. Prenons un mot comme <chèque>. Une petite remarque d'ordre articulatoire pour commencer : nous avons dit au début que les affriquées combinent deux modes d'articulation de façon successive (occlusif, puis constrictif) dans un même lieu d'articulation ; or, l'initiale du mot <chèque> en français combine deux sons qui n'ont pas exactement le même point d'articulation, le [t] étant dento-alvéolaire et le [ʃ] prépalatal. Acoustiquement, on constate bien que le [tʃ] espagnol ne sonne pas vraiment comme le [t] +

[ʃ] du français <tchèque>. Ensuite, en ce qui concerne l'analyse phonologique, on sait qu'en français le son [ʃ] existe de façon indépendante, contrairement à ce qui est le cas en espagnol. On peut donc opposer les mots suivants :

- <tchèque> [tʃɛk] ~ <chèque> [ʃɛk] ~ <teck> [tɛk]

Il est aussi possible de faire alterner le son [tʃ] avec une autre consonne :

- <cheap> [tʃiːp] ~ <tripes> [tʀiːp]
- <tchèque> [tʃɛk] ~ <trek> [tʀɛk]<sup>1</sup>

En fait, lorsqu'on fait une recherche automatique dans le cédérom du Petit Robert, on découvre que la séquence [t] + [ʃ], bien que relativement rare en français, apparaît dans une grande variété de contextes phonétiques, et ne semble pas être déterminée par l'environnement syllabique ou vocalique (*tchèque, dispatcher, patchouli, caoutchouc, catcheur, datcha, apparatchik*, et même dans un mot aussi français que *monte-charge*, par suite de la chute du schwa).

En tenant compte de tous ces facteurs, on doit conclure qu'il n'y a aucune raison pour considérer que [t] + [ʃ] constituent à eux deux la réalisation phonétique d'un seul phonème en français ; il s'agit simplement d'une suite de deux phonèmes (/t/ et /ʃ/), exactement de la même façon que [tʀ] correspond à la réalisation phonétique de la suite phonématique /t/ + /ʀ/.

### 2.3. [ts] et [dz] en franco-qubécois

Tournons-nous maintenant vers un troisième cas de figure, avec les affriquées du franco-qubécois, [ts] et [dz] (on les appelle plus précisément des *assibilées*, car dans leur phase constrictive elles sont sibilantes : [s] et [z]). Est-ce que l'on peut prétendre que les prononciations [ts] et [dz] correspondent respectivement à des phonèmes /ts/ et /dz/ ? Posons-nous d'abord la question de l'existence indépendante de chacune des composantes de ces affriquées. Il est bien évident que [t] et [s] existent en franco-qubécois de façon indépendante, tout comme [d] et [z]. On peut très vite le démontrer grâce à quelques exemples :

- <tôt> [to] ~ <saut> [so] ; <terre> [tɛʀ] ~ <serre> [sɛʀ]
- <dos> [do] ~ <zoo> [zo] ; <rosée> [ʀoze] ~ <rôder> [ʀode].

On peut donc dire que /t/ et /s/ sont des phonèmes distincts en franco-qubécois, tout comme /d/ et /z/. La question que l'on doit alors se poser est la suivante : est-ce que les prononciations [ts] et [dz] sont à analyser comme des allophones, c'est-à-dire des variantes combinatoires d'un phonème (lequel ?) en distribution complémentaire avec un autre son, ou comme des séquences de deux phonèmes (resp. /t/ + /s/ et /d/ + /z/) ?

Encore une fois, il faut observer la distribution des sons selon leur entourage phonétique. Considérons les exemples suivants, en commençant par les sourdes :

---

<sup>1</sup> Le mot *trek* signifie « randonnée pédestre dans des régions montagneuses difficilement accessibles » ; synonyme, *trekking* (Nouveau Petit Robert).

- Devant voyelles orales [a, ɒ, ε, œ, ɔ, e, ø, o, i, y, u] :
  - <talent> [ta'lɑ̃]
  - <tas> [tɑ]
  - <terre> [tɛʁ]
  - <tracteur> [tʁak'tœʁ]
  - <atone> [a'tɔn]
  - <thé> [te]
  - <coûteux> [ku'tø]
  - <couteau> [ku'to]
  - <tirer> [tsi'ʁe]
  - <battue> [ba'tsy]
  - <tout> [tu]
  
- Devant voyelles nasales [ɛ̃, ɑ̃, ɔ̃, œ̃] :
  - <Tintin> [tɛ̃'tɛ̃]
  - <temps> [tɑ̃]
  - <bâton> [bɑ̃'tɔ̃]
  - <importun> [ɛ̃pɔ̃'tœ̃]
  
- Devant semi-consonnes [j, ɥ, w] :
  - <tiens> [tsjɛ̃]
  - <étui> [e'tɥi]
  - <toit> [twa]

Résumé : l'affriquée alvéolaire sourde [ts] n'apparaît que devant les voyelles antérieures fermées [i] et [y], ainsi que devant les semi-consonnes correspondantes, [j] et [ɥ]. À vrai dire, on pourrait aligner des centaines et des centaines de mots dans lesquels ces quatre sons apparaissent, et ils ne seraient jamais précédés de l'occlusive [t] en franco-qubécois : seule l'affriquée [ts] est possible dans ce contexte phonétique.

Refaisons rapidement le même test pour les sonores (mais je peux tout de suite vous dire que le résultat sera parfaitement parallèle, les deux affriquées apparaissant dans les mêmes contextes) :

- Devant voyelles orales [a, ɒ, ε, œ, ɔ, e, ø, o, i, y, u] :
  - <d'accord> [da'kɔʁ]
  - <judas> [zy'dɔ]
  - <dernier> [dɛʁ'niɛ]
  - <quart d'heure> [kaʁ'dœʁ]
  - <donne> [dɔn]
  - <dé> [de]
  - <deux> [dø]
  - <dos> [do]
  - <dis-moi> [dzi'mwa]
  - <durer> [dzy'ʁe]
  - <doux> [du]

- Devant voyelles nasales [ɛ̃, ɑ̃, ɔ̃, œ̃] :
  - <dinde> [dɛ̃d]
  - <dans> [dɑ̃]
  - <don> [dɔ̃]
  - <d'un> [dœ̃]
  
- Devant semi-consonnes [j, ɥ, w] :
  - <Dion> [dʒjɔ̃]
  - <enduit> [ɑ̃'dzɥi]
  - <doigt> [dwa]

On constate que l'affriquée alvéolaire sonore n'apparaît elle aussi que devant les voyelles antérieures fermées [i] et [y], ainsi que devant les semi-consonnes correspondantes [j] et [ɥ].

La situation est donc différente de celle que nous avons observée pour le [tʃ] de l'espagnol ci-dessus (ou pour la suite biphonématique du français standard [t] + [ʃ]). Alors qu'en espagnol, cette affriquée se rencontre dans tous les contextes où l'on peut aussi avoir un [t], en franco-québécois les affriquées [ts] et [dz] ont une répartition très précise : elles n'apparaissent que dans des contextes où l'on n'a jamais, respectivement, [t] et [d]. En fait, elles ne représentent qu'une façon particulière, dans un certain contexte phonétique, de prononcer un seul et même phonème (resp. les phonèmes /t/ et /d/). C'est ce que l'on veut dire lorsque l'on parle de **distribution complémentaire** : les allophones [t] et [ts] (ou [d] et [dz]) se répartissent les contextes d'une façon mutuellement exclusive, l'un d'entre eux n'apparaissant jamais dans un contexte monopolisé par l'autre et vice versa. En d'autres mots, ils se complètent ; d'où le terme de *complémentaire*. Ces variantes en distribution complémentaire sont dites **combinatoires**, parce qu'elles se combinent avec leur entourage phonétique : le [ts] se combine avec les voyelles antérieures fermées [i] et [y] et la semi-consonne correspondante, et le [t] avec toutes les autres voyelles (et la semi-consonne [w]) ; même chose pour le [dz].

Si [t] n'apparaît jamais devant [i] ou [y], il se peut en revanche que [ts] apparaisse devant d'autres voyelles. Lorsque, exceptionnellement, un mot se présente en franco-québécois dans lequel le groupe [t] + [s] est suivi d'une autre voyelle, l'interprétation bi-phonématique prend alors la relève :

- <tsar> /tsaʁ/ ~ <tard> /taʁ/ ~ <Sarre> /saʁ/
- <tsé-tsé> /tse'tse/ ~ <thé> /te/ ~ <C> /se/

On voit bien par ces paires minimales (ou semi-paires minimales) qu'un choix est possible, et que la prononciation [ts] n'est pas un automatisme dicté par l'entourage phonétique. On aura donc, au niveau phonologique, une suite de phonèmes /t/ + /s/ et non un unique phonème /ts/. On peut dire la même chose des sonores :

- <pizza> [pid'zɔ] /pidza/
- <mezzo (soprano)> [mɛd'zɔ] /mEdzO/

Les formes \*[pi'dɔ] et \*[mɛ'do] n'existent pas en franco-québécois, mais si elles existaient (si par exemple on les inventait comme noms de marque), elles ne se confondraient pas avec *pizza* et *mezzo*, mais formeraient au contraire avec ces mots des paires minimales.

On dira donc, pour résumer, que devant [i, y, j, ɥ] les affriquées [ts] et [dʒ] ne sont que des variantes combinatoires des phonèmes /t/ et /d/ en contexte palatal<sup>2</sup>, alors que dans tous les autres contextes les affriquées [ts] et [dʒ] sont très rares, n'apparaissent que dans des emprunts à d'autres langues, et doivent alors être interprétées comme des suites bi-phonémiques /t/ + /s/ et /d/ + /z/.

On voit donc par l'étude de ces quelques cas de figure que le statut mono- ou bi-phonématique des affriquées ne peut être déterminé qu'à l'intérieur du système de chaque langue considérée, par l'étude de la distribution de l'affriquée, et des sons qui la composent.

### 3. Les géminées

Abordons maintenant un autre point apparenté mais tout de même différent, celui des géminées. On appelle ainsi des sons consonantiques qui se distinguent par une durée de leur articulation très perceptiblement supérieure à celle de la consonne simple correspondante. Dans la plupart des cas, la graphie rend compte de leur existence par le redoublement graphique ; quant à la transcription phonétique, elle use du diacritique [ː] postposé pour exprimer la durée.

#### 3.1. En italien

Dans certaines langues, la gémination est un principe fondamental dans l'organisation du système consonantique, dans la mesure où elle sert à former une corrélation (plusieurs paires de consonnes qui s'opposent toutes selon le même critère, à savoir « simple » vs. « géminée »). C'est le cas par exemple en italien, où l'on peut observer les oppositions suivantes :

- <fato> (« destin ») ['fato] ~ <fatto> (« fait ») ['fatːo]
- <cade> (« il tombe ») ['kade] ~ <cadde> (« il tomba ») ['kadːe]
- <tapa><sup>3</sup> ['tapa] ~ <tappa> (« étape ») ['tapːa]
- <abitare> (« habiter ») [abi'tare] ~ <abitare><sup>4</sup> [ab:i'tare]
- <bara> (« cercueil ») ['bara] ~ <barra> (« barre ») ['barːa] ou ['bara]<sup>5</sup>
- <pala> (« pelle ») ['pala] ~ <palla> (« balle ») ['palːa]
- <nono> (« neuvième ») ['nono] ~ <nonno> (« grand-père ») ['nonːo]
- <camino> (« cheminée ») [ka'mino] ~ <cammino> (« chemin ») [ka'mːino]

Ces paires minimales illustrent les oppositions suivantes : /t/ ~ /tː/ ; /d/ ~ /dː/ ; /p/ ~ /pː/ ; /b/ ~ /bː/ ; /t/ ~ /tː/ ; /l/ ~ /lː/ ; /n/ ~ /nː/ ; /m/ ~ /mː/. Cette liste n'est pas exhaustive ; elle est seulement destinée à démontrer que dans cette langue, l'allongement de la longueur consonantique est un procédé systématique d'enrichissement de l'inventaire phonologique.

<sup>2</sup> Les voyelles et semi-consonnes [i, y, j, ɥ] ont en commun d'être des articulations palatales.

<sup>3</sup> « Stoffa preparata con la cortecchia di alcuni alberi da vari popoli primitivi, spec. quella bianca, soffice e pieghevole lavorata in Polinesia » (Lo Zingarelli 2000).

<sup>4</sup> « (mar.) Fissare una cima o una catena a una bitta » (ibid.).

<sup>5</sup> En API, la vibrante à battement simple se transcrit [r], alors que la vibrante à battements multiples se transcrit normalement [r̄], plutôt que [rː].

### 3.2. En espagnol

Dans d'autres langues, la gémination ne touche qu'une seule consonne, mais permet de former un très grand nombre de paires minimales sur la base de l'opposition entre la simple et la gémignée ; c'est le cas de l'espagnol, qui oppose un /t/ simple à un /t/ multiple :

- <pero> (« mais ») ['pero] ~ <perro> (« chien ») ['pero]
- <caro> (« cher ») ['karo] ~ <carro> (« char ») ['karo]
- <jara> (« dard, javelot ») ['xara] ~ <jarra> (« jarre ») ['xara]
- <poro> (« pore ») ['poro] ~ <porro> (« joint ») ['poro]
- <varios> (« divers ») ['barjos] ~ <barrios> (« quartiers ») ['barjos]
- <coro> (« chœur ») ['koro] ~ <corro> (« je cours ») ['koro]

On pourrait facilement allonger la liste. En comparaison avec l'italien, on ne peut pas dire que la gémination soit un procédé systématique qui traverse tout le système phonologique des consonnes en formant une corrélation ; nous n'avons qu'une opposition bilatérale isolée, entre une consonne simple et la gémignée correspondante. Cela dit, tout isolée qu'elle soit à l'intérieur du système, cette opposition est très « rentable » car elle permet de former de nombreuses paires minimales.

### 3.3. En français

Enfin, nous avons d'autres langues, comme c'est le cas du français, qui ne connaissent que sporadiquement des cas de gémination, lesquels ne peuvent prétendre à une quelconque valeur systématique dans le fonctionnement phonologique de la langue. Les raisons qui motivent l'apparition de ces gémignées sont d'ailleurs diverses. On peut distinguer cinq cas :

#### 3.3.1. L'influence de la graphie et des professeurs de diction

De façon parfaitement artificielle, certains spécialistes de diction prétendent qu'il faut prononcer avec une gémignée des mots comme *collatéral*, *collaborer*, *collaboration*, *collègue*, *colloque*, et quelques autres. Sur les 62 mots du Petit Robert (édition 2002) commençant par *coll-*, seulement 9 sont présentés comme *pouvant* être prononcés avec gémination – je dis bien *pouvant*, et pas *devant*, car la prononciation avec [l] simple est aussi « permise » pour ces mots. Rien ne permet de comprendre pourquoi *collègue* devrait se prononcer avec gémination, alors que mille autres mots orthographiés avec une consonne graphique double ne seraient pas dans la même situation. Citons en vrac *colline*, *collision*, *collant*, etc., pour nous limiter à [l] (on pourrait faire la recherche avec d'autres consonnes graphiques doubles, telles que <nn>, et l'on ne trouverait jamais la moindre transcription phonétique attestant d'une prononciation gémignée). En conclusion, on dira de ces quelques [l:] gémignés qu'ils ne sont pas fondés par rapport au système phonologique de la langue et qu'ils n'existent que comme variante libre du [l] simple, avec une valeur sociolinguistique que l'on pourrait qualifier de « pédante ». Cela dit, je dois avouer que je prononce <hollandais> avec une gémignée, et que je ne m'en étais jamais rendu compte jusqu'à ce que je prépare ce cours. Comme quoi...

### 3.3.2. La rencontre de deux consonnes identiques par chute du schwa

Le français standard contemporain se caractérise par la chute du schwa dans de nombreuses positions dans le mot (v. cours de la semaine 11). Cette chute peut entraîner la formation de prononciations géminées, que ce soit à l'intérieur d'un même mot ou entre deux mots. Quelques exemples :

- <netteté> [nɛ't:tɛ]
- <verrerie> [vɛ'ʁ:i]
- <(il) passe son (temps)> [pas:ʃ]
- <(ça ne) coupe pas> [ku'p:a]
- <(il) éclairera> [ekle'ʁ:a]
- <(nous) désirerons> [dezi'ʁ:ʃ]
- <(vous) admirerez> [admi'ʁ:e]

On remarquera que dans les trois derniers cas, il y a opposition avec <éclaira>, <désirons>, <admirez>. Nous nous poserons plus loin la question de l'interprétation phonologique des formes à consonne géminée.

### 3.3.3. La rencontre de deux consonnes identiques dans la structure de la phrase

Pour de simples raisons de phonétique syntaxique, deux consonnes identiques peuvent se retrouver en contact dans la phrase, donnant lieu ainsi à des prononciations géminées.

Exemples :

- <(du) miel liquide> [mjɛl:i'kid]
- <Paul Lefebvre> [pɔl:œ'fɛvʁ]
- <(la) Mer Rouge> [mɛ'ʁ:uʒ]

### 3.3.4. La rencontre de deux consonnes identiques dans la structure morphologique du mot

Pour des raisons morphologiques, deux consonnes identiques peuvent parfois se retrouver l'une à la suite de l'autre dans la construction d'un mot, d'une forme verbale par exemple. C'est la situation que l'on observe dans la formation du futur et du conditionnel de verbes dont le radical se termine par *-r*, alors que le morphème du futur et du conditionnel commence justement par un *r*-. Exemples :

- *cour(-ir) + -rai = courrai*
- *cour(-ir) + -rais = courrais*
- *mour(-ir) + -rai = mourrai*
- *mour(-ir) + -rais = mourrais*

On remarquera en passant que les formes de conditionnel <courrais> et <mourrais> semblent former une paire minimale avec les formes de l'imparfait <courais> et <mourais>. Nous reviendrons ci-dessous au problème de l'interprétation phonologique de ces formes.



### 3.3.5. Gémiation par analogie

Un dernier cas mérite d'être mentionné, car il est très intéressant et passe souvent inaperçu. Il s'agit d'une prononciation populaire qui consiste à doubler le [l] du pronom personnel clitique *le* (ou *la*) devant voyelle ; cf. les exemples suivants :

- <je l'ai vu> [ʒœl:e'vy] (à côté de la prononciation soignée [ʒœle'vy])
- <tu l'as dit> [tyl:a'di] (à côté de la prononciation soignée [tyla'di])
- <on l'a entendue> [ɔ̃l:ãtã'dy] (à côté de la prononciation soignée [ɔ̃lãtã'dy])

Cette prononciation s'explique fort probablement comme le résultat d'une analogie avec les cas où le pronom clitique est précédé d'un pronom sujet de 3<sup>e</sup> personne du singulier (*il* ou *elle*) : *il l'a vu, elle l'a vu ; il l'a dit, elle l'a dit ; il l'a entendue, elle l'a entendue*. Ce qui est fascinant, c'est qu'une telle gémiation analogique permet à la langue populaire d'opposer des énoncés qui seraient homophones dans la « bonne » diction. Exemple :

- <celle qui l'aime> [sɛlki'l:ɛm] (avec gémiation)
- <celle qu'il aime> [sɛlki'lɛm] (sans gémiation)

### 3.3.6. Interprétation phonologique

Il convient pour conclure cette partie consacrée aux gémées en français de se poser la question de l'interprétation phonologique de ces réalisations phonétiques. Contrairement à l'italien, qui connaît toute une corrélation basée sur l'opposition entre simples et gémées, et à l'espagnol, qui ne connaît qu'une opposition isolée mais très rentable phonologiquement, les gémées du français sont rares, et leur existence dépend toujours de facteurs extérieurs et indépendants du système phonologique (l'influence de la graphie, ou la rencontre de deux consonnes identiques par suite de la chute d'un schwa, ou la rencontre de morphèmes liés [formes verbales conjuguées] ou de morphèmes libres [mots se rencontrant au hasard sur l'axe syntagmatique, dans la phrase], etc.). Au lieu de poser que nous avons affaire à des phonèmes gémés, comme en italien ou en espagnol, il est plus pertinent de considérer que nous assistons dans tous les cas à la rencontre de deux phonèmes identiques qui se suivent, et dont la réalisation phonétique est une consonne à durée plus marquée (une consonne longue). La solution mono-phonématique nous mènerait à des inconséquences, comme de devoir considérer que dans <Paul Lefebvre> ou <la Mer Rouge>, le phonème gémé est écartelé entre deux mots, ce qui est absurde : les mots, ou morphèmes lexicaux, sont des unités de première articulation dont le signifiant est formé par des unités de seconde articulation que l'on appelle les phonèmes ; un phonème ne peut se trouver écartelé, à cheval entre deux morphèmes. Nous pourrions dire la même chose des formes <mourrai> et <courrai>, où il est plus cohérent de voir comme structure phonologique sous-jacente un radical /muʁ/ ou /kuʁ/ additionné d'une désinence /ʁe/, plutôt qu'une forme \*/muʁ:e/ (ou \*/kuʁ:e/) avec un seul /ʁ:/ dont on ne saurait trop s'il appartient au radical ou à la désinence.